

## NOTE D'INFORMATION

**Date :** 17 mai 2023

**Objet :**

- Surveillance de l'état des tôles du châssis réalisant la liaison avec la Poutre supérieure.

**Appareils concernés :**

- Tricycles Skypper jusqu'en 2021.

**Inspection et action à réaliser :**

Les tôles du châssis réalisant la liaison avec la poutre supérieure du Skypper sont des pièces essentielles qui demandent une attention particulière. Un contrôle visuel minutieux doit être réalisé systématiquement avant chaque vol.

Dans des conditions d'utilisation au sol particulièrement contraignantes (terrains non préparés, forts vents traversiers), des contraintes répétées peuvent être générées conduisant à une fatigue accélérée ; des fissures peuvent alors apparaître.

Dans ce cas les vols devront impérativement être suspendus et vous devrez prendre contact avec l'usine Air création afin d'apporter une solution au problème.

